



UNITE DE TRANSFORMATION DE CIRE D'ABEILLE (Commune de M'SARA)

Introduction

Parmi les expérimentations possibles dans le cadre de l'amélioration des revenus des populations riveraines de la forêt, il été constaté que la plupart des agro éleveurs disposent de ruches distribuées dans le cadre du développement rural. Cependant, la cire d'abeille est renouvelée tous les ans et les apiculteurs l'achètent, ce qui représente une dépense non négligeable. Dans ce cadre, une expérimentation pour recycler l'ancienne cire (cerification, stérilisation et gaufrage) a été mise en place. Ce dispositif de cuves chauffées permet de recycler la cire ancienne avec un taux de récupération de 70 à 80 % en moyenne.

Cette unité artisanale comporte :

1. Une cuve en inox pour la fonte et la décantation où l'on dépose la cire à recycler
2. Une cuve thermostatée afin de garder la cire à l'état liquide
3. Une cuve remplie d'eau froide pour solidifier la cire
4. Un laminoir pour calibrer les feuilles de cire
5. Une gaufreuse pour obtenir des feuilles de cire avec des alvéoles



Photo 1: Equipements de la chaîne de gaufrage

Mode de fonctionnement

La cire brute est récupérée et traitée, pour produire entre 3000 à 5000 kg de feuilles de cire par an. L'apiculteur a besoin d'un kilogramme de cire par ruche. Chaque kg de nouvelle cire est acheté à 700 DA. Dans le cadre de cette unité, si l'apiculteur ramène 50 kg de cire à l'unité de recyclage, il peut récupérer 60 % de cire recyclée.

La rentabilité de l'unité sera assurée par un traitement de 3000 à 5000 kg de cire sur une année, compte tenu de l'effectif d'environ 300 apiculteurs présents dans la zone d'étude (commune de M'sara) et fournissant à l'unité leur cire à recycler. Quatre jeunes ouvriers permanents, ont été choisis parmi les jeunes chômeurs de la commune pour faire fonctionner cette unité. En cas de besoin et après mise en route effective de l'unité, il est possible de recruter un ou deux autres ouvriers.

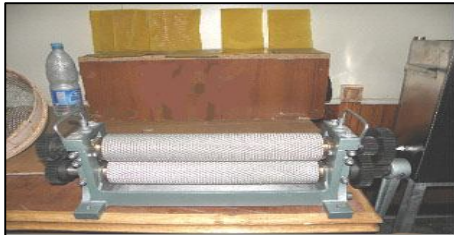


Photo 02: Gaufreuse

- 01 ouvrier pour la Décantation et fonte de la cire
- 01 ouvrier pour le refroidissement de la cire
- 01 ouvrier pour le laminoir
- 01 ouvrier pour la Chaîne de gaufrage



Photo 03: Phase de gaufrage de la cire
(Bénéficiaire entrains de travailler)

Après plusieurs réunions de concertation avec les acteurs locaux et des membres de l'association des apiculteurs de la commune de M'sara (1^{er} semestre 2011) quatre jeunes ont été finalement désignés par les représentants de la communauté rurale de M'sara.

Un cahier des charges portant sur les conditions de transfert et d'exploitation des équipements acquis dans le cadre du projet a été élaboré et approuvé par les autorités locales (Equipe de recherche du projet, gestionnaires des forêts, Maire, ONG, bénéficiaires de l'opération). L'unité a été mise en place dans un local appartenant à l'un des bénéficiaires, et tous les quatre jeunes concernés ont reçu une formation complète assurée par trois chercheurs de l'équipe et l'animateur du projet. Les premiers essais sont très concluants: la cire produite est de bonne qualité, le projet poursuivra son aide et ses conseils techniques aux bénéficiaires de cette unité.



Photo 04: Bénéficiaires et représentants du P/APC de M'sara, de l'INRF, de la Circonscription des forêts de Bouhmama et de l'animateur du projet CRDI



Photo 05: Montage d'une plaque de cire
Sur un cadre de ruche d'abeille

Conclusion :

Le résultat financier de l'exploitation est prévu comme suit : sur la base d'un traitement de 1000 kg de cire par mois (50Kg /jour) et après distribution aux apiculteurs de leur part de cire recyclée, le bénéfice brut serait de 280000DA moins 80000 DA de charges d'exploitation et donc revenu net pour chacun des 4 ouvriers serait de 50000 DA /mois.



Photo 06: Cire transformé en plaques laminées et en plaques gaufrées